



BULLETIN HEBDOMADAIRE

Saison 2024-2025

N°36 du 25.03.2025

01 PÔLE ADMINISTRATION, JURIDIQUE & FINANCES

Notes eFFBB à destination des clubs

Les notes de la FFBB transmises via eFFBB et marquées à destination des clubs sont indiquées ci-dessous. Nous vous invitons à consulter régulièrement eFFBB afin de contrôler les informations qui pourraient directement vous intéresser.

- [Fiches Pratiques - Nouvelles publications.pdf](#)
- [Offre Structure gonflables.pdf](#)
- [Webinaire Emploi 6 Actualité La mutualisation de l'emploi dans le basketball.pdf](#)
- [Support de présentation du Rendez-vous FFBB-Clubs du lundi 17 mars 2025](#)
- [PSF 2025 - informations Campagne 2025](#)
- [RSO - Coach Socio Sportif Formation Play.pdf](#)
- [Note adresses mails Pôle Compétitions.pdf](#)

Pour pouvoir accéder à ces notes, vous devez vous connecter en utilisant votre compte eFFBB, à l'aide de votre identifiant et votre mot de passe. Pour mémoire, votre identifiant est votre numéroinformatiquedeclub@ffbb365.com Si vous n'avez plus votre mot de passe rattaché à ce compte, n'hésitez pas à le demander à votre Président et si ce dernier ne le connaît pas, merci de contacter l'assistance eFFBB (assistanceeffbb@ffbb.com) en leur communiquant votre numéro informatique de club afin qu'ils puissent réinitialiser votre accès.

Communication

Décès



C'est avec tristesse que nous vous faisons part du décès de Madame Josette BOLES, survenu le 24 mars 2025.

Elle était la maman d'Evelyne MARIAUX BOLES, ex-membre du Comité de l'Isère et de la Commission des Compétitions.

Son gendre, ancien arbitre départemental, Jean-Pierre MARIAUX.

Le président du Comité de l'Isère et les membres élus leur présentent, ainsi qu'à leurs proches, leurs plus sincères condoléances.

Passage à l'heure d'été 2025

Passage à l'heure d'été - 2025

Nous passerons à l'heure d'été dans la nuit du samedi 29 au dimanche 30 mars 2025

+ 1 heure

À 2 heures du matin il sera alors 3 heures.



Secrétariat

Assemblées Générales des clubs 2025

Afin d'assurer, dans la mesure du possible, la présence d'un membre du Comité sur les assemblées générales des clubs isérois, nous remercions chaque club de bien vouloir nous communiquer la date, l'horaire et le lieu de leur assemblée générale 2025 à partir du formulaire dédié [en cliquant ici](#).

Comme cela a été fait pour les correspondants, chaque référent licences de l'ensemble des clubs isérois a reçu un mail concernant une enquête sur le thème : « réflexion autour des besoins en formation des référents licences ».

24 clubs ont déjà répondu. Merci à eux.

En effet, le Comité, dans sa démarche d'amélioration et d'accompagnement des dirigeants de club, organise une réflexion autour des besoins en formation des référents licences.

Votre participation est très importante pour nous et nous permettra d'améliorer l'accompagnement des dirigeants de club. Cela ne prend que quelques minutes. Pour y répondre et ce avant le 11/04/2025 : [CLIQUEZ ICI](#)

Projet Sportif Fédéral – subventions campagne 2025



Nous rappelons qu'il est nécessaire aux structures ayant perçu une subvention en 2024 de finaliser leur Compte Rendu Financier 2024 sur la plateforme LeCompteAsso et de le transmettre avant le 15 avril 2025. Ce délai est à ce jour inchangé.

La note de cadrage de l'Agence Nationale du Sport pour l'année 2025 relative à la campagne d'instruction du des aides au titre du projet sportif fédéral (PSF) impose à la fédération des modifications dans la forme du dossier de demande (pour les clubs) et dans le calendrier général (clubs, comités et ligues).

Les nouvelles règles de l'Agence Nationale du Sport portent sur :

- L'obligation de flécher 20% des crédits de l'enveloppe PSF au soutien aux actions en faveur du développement du sport féminin et de son encadrement
- Un montant minimal de subventionnement par dispositif (750€ ou de manière dérogatoire 500€).

Dans ces conditions, vous trouverez ci-dessous le nouveau calendrier de la campagne :

- Diffusion notes de cadrage FFBB (clubs, outre-mer, comités, ligues) : 30 mars 2025
- Ouverture du Compte Asso : **31 mars 2025 – 9h**
- Date limite de retour des dossiers de demande : **30 avril 2025 – 9h**

Pour les clubs, la structure du dossier PSF évolue. Le nombre de dispositif préalablement présenté au nombre de 5 :

- Ne permet pas de répondre à la demande de fléchage de 20% minimum des crédits sur le soutien au sport féminin.
- Conduit à une dispersion des sommes et ne permet pas de répondre au nouveau montant minimum de soutien par dispositif imposé par l'Agence Nationale du Sport.

Dans ces conditions, la FFBB a adapté la structure du dossier de demande de subvention pour les clubs autour de 3 dispositifs :

- **Développer les pratiques et le réseau.**
- **Proposer une offre non compétitive (sport santé, ...).**
- **S'engager dans une démarche Responsabilité Sociétale de l'Organisation (RSO).**

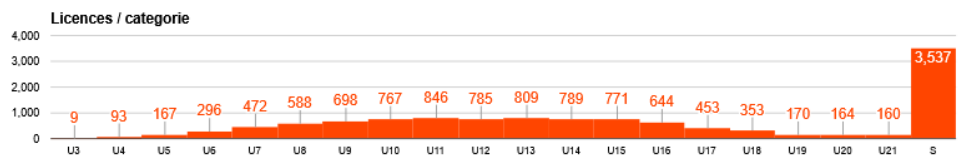
Afin d'identifier le soutien au développement du sport féminin :

- Les clubs proposant exclusivement une pratique en direction d'un public féminin déposeront leur dossier sous ces 3 dispositifs.
- Les clubs proposant une pratique mixte pourront déposer une deuxième demande sur le dispositif « Développer les pratiques et le réseau ». Cette demande devra exclusivement s'adresser à un public féminin et mettre en avant le plan de développement spécifique pour ce public.

Pour toutes questions, nous vous invitons à prendre l'attache de la mission fédérale PSF : missionspsf@ffbb.com.

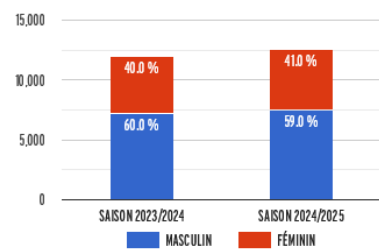
Qualifications

Statistiques licences 2024/2025



LICENCES CLUBS (SOCLES) À LA DATE DU 25 MARS

	FÉMININ		MASCULIN		TOTAL
SAISON 2023/2024	4 799	40.0%	7 178	60.0%	11 977
SAISON 2024/2025	5 102	41.0%	7 469	59.0%	12 571
EVOLUTION	303		291		594
EVOLUTION %	6.0%		4.0%		5.0%



Gratuité des licences U11 et moins à compter du 01/04/2025

Nous vous informons que la gratuité des licences pour les licences U11 et moins est reconduite à partir du 1^{er} avril 2025. Les états de facturation en fin de saison tiendront compte de cette gratuité.

02 PÔLE PRATIQUES SPORTIVES

Compétitions 5x5

Informations divisions

Forfaits

En DM3 poule 3, la rencontre n°13200 du dimanche 23 mars 2025 opposant ASSOCIATION SPORTIVE SAINT ANDRE BASKET à BBC EYBENS POISAT - 3 : forfait 1 match de BBC EYBENS POISAT - 3. **S'agissant de la troisième rencontre perdue par pénalité et/ou forfait, l'équipe BBC EYBENS POISAT - 3 est déclarée FORFAIT GÉNÉRAL. Clubs concernés, prendre note.**

En DMU13 D3 poule AH, la rencontre n°33459 du samedi 22 mars 2025 opposant LES DAUPHINS DE CROSSEY BASKET - 2 à AVENIR BASKET HILAIROIS - 2 : forfait 1 match de AVENIR BASKET HILAIROIS - 2.

En DFU13 D3 poule AC, la rencontre n°43426 du samedi 22 mars 2025 opposant TERRES FROIDES BASKET à US SASSENAGEOISE - 2 : forfait 1 match de US SASSENAGEOISE - 2. **Attention : il s'agit de la deuxième rencontre perdue par pénalité et/ou forfait pour cette équipe.**

En DFU18 D3 poule S, la rencontre n°48267 du samedi 22 mars 2025 opposant BBC EYBENS POISAT à US DE ST EGRÈVE - 2 : forfait 1 match de US DE ST EGRÈVE - 2. **Attention : il s'agit de la deuxième rencontre perdue par pénalité et/ou forfait pour cette équipe.**

Incidents

En DFU18 D1 poule P, la rencontre n°48179 du samedi 22 mars 2025 opposant TERRES FROIDES BASKET à ELAN BASKET DES VALLONS DE LA TOUR CESSIEU - 2 : un incident a été noté pendant la phase de match. **Rappel : les blessures ne doivent pas être notées sur la feuille de marque. Les démarches doivent être réalisées auprès de l'assurance → Le dossier est classé sans suite.**

Réserves

En DM3 poule 4, la rencontre n°13228 du dimanche 23 mars 2025 opposant BBC EYBENS POISAT - 4 à AS ST GEORGES D'ESPÉRANCHE : une réserve a été déposée. Le dossier est classé sans suite.

En DMU15 D1 poule Z, la rencontre n°35289 du samedi 22 mars 2025 opposant ES FRONTONAS CHAMAGNIEU à ISERE SAVOIE PONT BASKET : une réserve a été déposée. Le dossier est classé sans suite.

En DMU18 D2 poule AA, la rencontre n°38320 du samedi 22 mars 2025 opposant SPORTING CLUB DE GIÈRES - 1 à BASKET SAINT MARCELLIN : une réserve a été déposée. Le dossier est classé sans suite.

Rencontres perdues par pénalité

DOSSIER N°57 : En DMU18 D2 poule AA, la rencontre n°38318 du dimanche 23 mars 2025 opposant US SASSENAGE 2 à VOREPPE BASKET CLUB : perte de la rencontre par pénalité à US SASSENAGEOISE - 2 pour la participation d'un joueur brûlé dans l'équipe supérieure.

DOSSIER N°58 :

- En DFU11 D1 poule W, la rencontre n°41253 du samedi 15 mars 2025 opposant BASKET SAINT MARCELLIN à AS LE VERSOUD - 1 : perte de la rencontre par pénalité à AS LE VERSOUD - 1 pour la participation d'une joueuse à deux rencontres de championnat au cours du même week-end sportif.
- En DFU13 D2 poule X, la rencontre n°43274 du samedi 15 mars 2025 opposant UNION SEYSSINET FONTAINE BASKET à AS LE VERSOUD - 2 : perte de la rencontre par pénalité à AS LE VERSOUD - 2 pour la participation d'une joueuse à deux rencontres de championnat au cours du même week-end sportif.

DOSSIER N°59 :

- En DFU11 D2 poule X, la rencontre n°41283 du samedi 15 mars 2025 opposant US DE ST EGRÈVE à GRESIVAUDAN BASKET CLUB - 1 : perte de la rencontre par pénalité à GRESIVAUDAN BASKET CLUB - 1 pour la participation d'une joueuse à deux rencontres de championnat au cours du même week-end sportif.
- En DFU11 D3 poule AC, la rencontre n°41433 du samedi 15 mars 2025 opposant UNION SEYSSINET FONTAINE BASKET à GRESIVAUDAN BASKET CLUB - 2 : perte de la rencontre par pénalité à GRESIVAUDAN BASKET - 2 pour la participation d'une joueuse à deux rencontres de championnat au cours du même week-end sportif.

Relevé des écarts pour le week-end du 22 et 23 mars 2025

Les écarts relevés surlignés **en jaune** sont sanctionnés conformément aux règlements et aux dispositions financières.

Les écarts relevés surlignés **en bleu** sont des avertissements uniques avant sanction.

N°	Division	Poule	Club concerné	Écart constaté
11080	PRM	BSE	LA TRONCHE MEYLAN BASKET	Entraîneur non désigné au titre de la charte de l'entraîneur
11080	PRM	BSE	LA TRONCHE MEYLAN BASKET	Groupements sportifs non renseignés pour la totalité des officiels
12106	DM2	HTE	UNION SEYSSINET FONTAINE BASKET	Le délégué de club doit être majeur -> Absence de délégué de club
12107	DM2	HTE	AS BASKET BEAUCROISSANT IZEAUX RENAGE	Groupements sportifs non renseignés pour le marqueur et le chronométrateur
13139	DM3	1	ISERE SAVOIE PONT BASKET	Un joueur-entraîneur doit obligatoirement être désigné capitaine de son équipe
13199	DM3	3	CHATONNAY BC DES ETANGS	Un joueur-entraîneur doit obligatoirement être désigné capitaine de son équipe
13199	DM3	3	SPORTING CLUB DE GIERES	Un joueur-entraîneur doit obligatoirement être désigné capitaine de son équipe
13200	DM3	3	BBC EYBENS POISAT	Forfait d'une rencontre
13230	DM3	4	VEDETTE ST VICTOR DE CESSIEU	Le délégué de club doit être licencié au sein du club porteur
21079	PRF	BSE	SPORTING CLUB DE GIERES	Entraîneur non désigné au titre de la charte de l'entraîneur
21110	PRF	HTE	BBC EYBENS POISAT	Entraîneur non désigné au titre de la charte de l'entraîneur
31512	DMU11	D2 AL	GRÉSIVAUDAN BASKET CLUB	Absence d'aptitude médicale pour l'entraîneur adjoint
31512	DMU11	D2 AL	GRÉSIVAUDAN BASKET CLUB	Numéro de licence et groupement sportif non renseignés pour le chronométrateur
31570	DMU11	D3 AN	SAINT MARTIN D'HÈRES BASKETBALL	Groupements sportifs non renseignés pour la totalité des officiels

31572	DMU11	D3 AN	LA TRONCHE MEYLAN BASKET	Numéro de licence non renseigné pour l'entraîneur principal
31572	DMU11	D3 AN	LA TRONCHE MEYLAN BASKET	Groupement sportif non renseigné pour le chronométreur
31600	DMU11	D3 AO	ROMANCHE BASKET	Le numéro de licence du chronométreur ne correspond pas au nom et prénom
31630	DMU11	D3 AP	UNION SPORTIVE VALDAINOISE	Numéro de licence non renseigné pour l'entraîneur principal
31632	DMU11	D3 AP	BC SAINT CLAIR SUR GALAURE	Numéros de licence incomplets pour deux joueurs
33311	DMU13	D1 AC	BASKET CLUB MARCILLOLES PAJAY	Entraîneur non désigné au titre de la charte de l'entraîneur
33459	DMU13	D3 AH	AVENIR BASKET HILAIROIS	Forfait d'une rencontre
35259	DMU15	D1 AA	US DE ST EGRÈVE	Entraîneur non désigné au titre de la charte de l'entraîneur
35260	DMU15	D1 AA	LA TRONCHE MEYLAN BASKET	Numéro de licence non renseigné pour le délégué de club
35288	DMU15	D1 Z	VOREPPE BASKET CLUB	Entraîneur non désigné au titre de la charte de l'entraîneur
35290	DMU15	D1 Z	ELAN BASKET DES VALLONS DE LA TOUR CESSIEU	Entraîneur non désigné au titre de la charte de l'entraîneur
35500	DMU15	D3 AH	US DE ST EGRÈVE	Groupements sportifs non renseignés pour la totalité des officiels
38260	DMU18	D1 Y	BASKET CLUB DES PORTES DE L'ISÈRE	Entraîneur non désigné au titre de la charte de l'entraîneur
38318	DMU18	D2 AA	US SASSENAGEOISE	Non-respect des règles : participation d'un joueur brûlé avec l'équipe supérieure
38379	DMU18	D2 AC	US DE ST EGRÈVE	Licence non présentée
38379	DMU18	D2 AC	SAINT MARTIN D'ÈRES BASKETBALL	Absence de chronométreur
38387	DMU18	D2 AC	SPORTING CLUB DE GIERES	Dérogation hors délai
38530	DMU18	D3 AH	LA TRONCHE MEYLAN BASKET	Absence de marqueur et de chronométreur
41253	DFU11	D1 W	AS LE VERSOUD	Non-respect des règles : participation d'une joueuse à deux rencontres de championnat au cours du même week-end sportif
41283	DFU11	D2 X	GRÉSIVAUDAN BASKET CLUB	Non-respect des règles : participation d'une joueuse à deux rencontres de championnat au cours du même week-end sportif
41287	DFU11	D2 X	GRÉSIVAUDAN BASKET CLUB	Numéro de licence non renseigné pour le 2ème arbitre
41375	DFU11	D3 AA	ELAN BASKET VALLONS DE LA TOUR CESSIEU	Erreur de saisie : le chronométreur a été noté en aide-marqueur
41433	DFU11	D3 AC	GRÉSIVAUDAN BASKET CLUB	Non-respect des règles : participation d'une joueuse à deux rencontres de championnat au cours du même week-end sportif
41466	DFU11	D3 AD	AVENIR BASKET HILAIROIS	Numéros de licence non renseignés pour la totalité des officiels
43248	DFU13	D1 W	PAYS VOIRONNAIS BASKET CLUB	Entraîneur non désigné au titre de la charte de l'entraîneur
43274	DFU13	D2 X	AS LE VERSOUD	Non-respect des règles : participation d'une joueuse à deux rencontres de championnat au cours du même week-end sportif
43306	DFU13	D2 Y	ELAN BASKET DES VALLONS DE LA TOUR CESSIEU	Erreur de saisie : le marqueur a été noté en 3ème arbitre
43345	DFU13	D2 Z	GRÉSIVAUDAN BASKET CLUB	Dérogation hors délai
43426	DFU13	D3 AC	US SASSENAGEOISE	Forfait d'une rencontre
45202	DFU15	D1 U	ELAN BASKET DES VALLONS DE LA TOUR CESSIEU	Entraîneur non désigné au titre de la charte de l'entraîneur
45232	DFU15	D1 V	GRÉSIVAUDAN BASKET CLUB	Entraîneur non désigné au titre de la charte de l'entraîneur
45242	DFU15	D1 V	GRÉSIVAUDAN BASKET CLUB	Dérogation hors délai
45261	DFU15	D2 W	PAYS VOIRONNAIS BASKET CLUB	Groupement sportif non renseigné pour le 1er arbitre
45292	DFU15	D2 X	BC LA TRONCHE MEYLAN	Dérogation hors délai
45292	DFU15	D2 X	BC LA TRONCHE MEYLAN	Numéro de licence non renseigné pour l'entraîneur principal
45302	DFU15	D2 X	AMICALE LAIQUE ECHIROLLES	Dérogation hors délai
48149	DFU18	D1 O	BASKET CLUB MARCILLOLES PAJAY	Entraîneur non désigné au titre de la charte de l'entraîneur
48177	DFU18	D1 P	BC LA TRONCHE MEYLAN	Entraîneur non désigné au titre de la charte de l'entraîneur
48178	DFU18	D1 P	CLUB SPORTIF DES 4 ROUTES	Licence non présentée
48178	DFU18	D1 P	US SAINT PIERRE DE BRESSIEUX	Entraîneur non désigné au titre de la charte de l'entraîneur
48179	DFU18	D1 P	ELAN BASKET DES VALLONS DE LA TOUR CESSIEU	Entraîneur non désigné au titre de la charte de l'entraîneur
48248	DFU18	D2 R	BASKET ESTRABLIN PONT EVEQUE	Dérogation hors délai
48267	DFU18	D3 S	BBC EYBENS POISAT	Forfait d'une rencontre

Droits financiers à titre administratif

BH	CLUB		DIVISION	N°	MOTIF	MONTANT
36	018	GRÉSIVAUDAN BASKET CLUB	DFU11 D2 X DFU11 D3 AC	41283 41433	Rencontres perdues par pénalité	52,00 €
36	018	GRÉSIVAUDAN BASKET CLUB	DFU13 D2 Z	43345	Dérogation hors délais	24,00 €
36	018	GRÉSIVAUDAN BASKET CLUB	DFU15 D1 V	45242	Dérogation hors délais	24,00 €
36	020	AMICALE LAIQUE ECHIROLLES	DFU15 D2 X	45302	Dérogation hors délais	24,00 €
36	021	BBC EYBENS POISAT	DM3 3	13200	Forfait une rencontre	42,00 €
36	021	BBC EYBENS POISAT	DFU18 D3 S	48267	Forfait une rencontre	42,00 €
36	025	SPORTING CLUB DE GIERES	DMU18 D2 AC	38387	Dérogation hors délais	24,00 €
36	042	US SASSENAGEOISE	DMU18 D2 AA	38318	Rencontre perdue par pénalité	52,00 €
36	042	US SASSENAGEOISE	DFU13 D3 AC	43426	Forfait une rencontre	42,00 €
36	049	AVENIR BASKET HILAIROIS	DMU13 D3 AH	33459	Forfait une rencontre	42,00 €
36	052	SAINT MARTIN D'HÈRES BASKETBALL	DMU18 D2 AC	38379	Officiel non renseigné au verso de la feuille de marque	30,00 €
36	056	LA TRONCHE MEYLAN BASKET	DMU18 D3 AH	38530	Officiel non renseigné au verso de la feuille de marque	30,00 €
36	060	AS LE VERSOUD	DFU11 D1 W DFU13 D2 X	41253 43274	Rencontres perdues par pénalité	52,00 €
36	065	US DE ST EGRÈVE	DMU18 D2 AG	38379	Licence non présentée	14,00 €
36	097	BASKET ESTRABLIN PONT EVEQUE	DFU18 D2 R	48248	Dérogation hors délais	24,00 €

Fautes Techniques

N°	CLUB	RENCONTRE			TYPE DE FAUTE					MONTANT	
		DIVISION POULE	DATE	N°	1ERE	2EME	3EME	4EME	5EME		
028	ASSOCIATION SPORTIVE ST ANDRE BASKET	DF2 BSE	22/03	22078	FTG1						30,00€
062	LES DAUPHINS DE CROSSEY BASKET	DFU18 D1 P	23/03	48177	FTG1						30,00€
060	AS LE VERSOUD	DFU18 D1 O	23/03	48148	FCG1						30,00€
065	US DE ST EGREVE	DMU18 D2 AA	23/03	38409	FTG1						30,00€
061	AL VOIRON	DMU18 D2 AA	23/03	38409	FTG1						30,00€
114	ELAN BASKET VALLONS DE LA TOUR CESSIEU	PRM BSE	23/03	11078			FTG1				90,00€
114	ELAN BASKET VALLONS DE LA TOUR CESSIEU	PRM BSE	23/03	11078				FTG1			120,00€
076	LES ARRONDS	DFU15 D2 W	22/03	45262	FTG1						30,00€
042	US SASSENAGEOISE	DF2 HTE	23/03	22210	FTG1						30,00€
042	US SASSENAGEOISE	DF2 HTE	23/03	22210		FTG1					60,00€
038	ISERE SAVOIE PONT BASKET	DMU15 D1 Z	22/03	35289	FTG1						30,00€

Compétitions 3x3

SERIES 3x3 - Réouverture des engagements

Réouverture des engagements pour les SERIES 3x3 jusqu'au **dimanche 30 mars 2025**.

[CLIQUEZ ICI POUR ENGAGER VOS ÉQUIPES 3x3](#)

Seules les nouvelles équipes doivent être engagées via ce formulaire. Aucun point ne pourra être marqué pour les stops manqués.

SERIES 3x3 - Organisation du quatrième et dernier stop

Le prochain stop des SERIES 3x3 se tiendra :

Samedi 3 et dimanche 4 mai 2025 à SAINT MARCELLIN

Les horaires prévisionnels et le gymnase attribués à chacune des catégories seront communiqués ultérieurement.

Toutes les équipes qualifiées sont engagées pour le prochain stop, merci de déclarer votre/vos forfait(s) au plus tard **dimanche 27 avril 2025 à 20h**. Tout forfait déclaré au-delà de cette date sera pénalisé conformément aux dispositions financières.

Les clubs figurant dans le tableau ci-dessous sont priés de transmettre la composition de leur(s) équipe(s) dans les plus brefs délais. En l'absence de réponse au dimanche 27 avril 2025 à 20h, les équipes concernées seront déclarées forfait.

NUMÉRO	EQUIPE	CATÉGORIE
ARA0038020	AMICALE LAIQUE ECHIROLLES - 1	U13M D1
ARA0038029	GRENOBLE BASKET 38 - 2	SM D1

Jeunesse

Baby-Pâques

ATTENTION DERNIÈRE SEMAINE POUR LES INSCRIPTIONS

Baby-Pâques : le samedi 5 avril 2025 de 9h00 à 12h00 sur 2 secteurs à **LES AVENIERES AOSTE** et **MEYLAN (BCTM)**. [Pensez à inscrire vos joueurs avant le 29 mars.](#)

Inscriptions



Fête Nationale du Mini-Basket

Fête Nationale Mini-Basket (Tournoi C.MOPIN) : le jeudi 29 mai 2025 de 8h30 à 17h à **BEUCROISSANT**. Ouverture des engagements de vos équipes U7/U9/U11 mi-avril.

Micro Basket

Formation en 3 étapes :

- e-learning : à réaliser avant la partie présentielle sur la plateforme Teach up.
- présentiel : formation sur 2 jours consécutifs.
- terrain : un évaluateur Micro Basket vient procéder à une évaluation lors d'une séance Micro Basket.

Planning des formations (étapes présentiel) Micro Basket pour la saison 2024-2025, inscription via le lien de la formation qui correspond :

- 26-27 avril 2025 - RUMILLY >>> [INSCRIPTION](#)

Si vous souhaitez davantage d'informations, n'hésitez pas à contacter l'équipe microbasket@aurabasketball.com

Technique

Détection 2014

Le groupe sera réduit à 30 après l'entraînement du mercredi 9 avril 2025.
Stage à TSF VOIRON les 22 et 23 avril 2025.
Tournoi à TSF VOIRON le dimanche 8 juin 2025.

Sélection 2013

Le groupe sera réduit à 20 avant le stage de février.
Stage à TSF VOIRON en commun avec le Comité du Rhône les 24 et 25 février 2025.
Tournoi Gérard CAMPISI le jeudi 8 mai 2025 à TULLINS.
Tournoi à FRAISSES (LOIRE) le dimanche 22 juin 2025.

ETD

La prochaine réunion de l'ETD aura lieu le vendredi 18 avril 2025 au gymnase CHAMECHAUDE à TSF VOIRON. Le thème du jour : définir des exercices référence sur le thème de la passe.

Interventions clubs CT

Merci aux clubs de MONSTEROUX, LES AVENIERES AOSTE, PAYS D'ALLEVARD, SAINT MARCELLIN, ST GEORGES D'ESPERANCHE et CHARTREUSE pour leur accueil lors des dernières semaines.

Brevet Fédéral Jeunes

Évaluation prévue pour les stagiaires sur plusieurs secteurs :

- 26/03 NIVOLAS
- 26/03 BAVONNE
- 09/04 TERRES FROIDES BASKET
- 14/04 AL ECHIROLLES

Merci aux clubs pour la mise à disposition des créneaux et cobayes pour la certification.

04 PETITES ANNONCES CLUBS

Retrouvez toutes les petites annonces des clubs à partir du lien suivant :
<https://iserebasketball.org/annonces/>

Tournois



**TOURNOI JEUNES
SASSENAGE BASKET**



U9 à U18 filles
U9 à U18 garçons

20€/EQUIPE

DIMANCHE 25 MAI 2025

Halle des sports Jeannie Longo

3 terrains intérieurs et 9 terrains extérieurs
Buvette et restauration rapide

Inscriptions: 07 86 99 11 19 ou laurarochas62@gmail.com



GARÇONS U11 à U15 FILLES
PBCEP BASKETBALL
Junior Tournament

BUVETTE SUR PLACE, TOMBOLA,
ANIMATIONS...

POUR PLUS D'INFOS CONTACTEZ :
HISHEM : 7.82.35.44.36
LEO : 7.83.46.60.00

14 JUIN

INSCRIS TON ÉQUIPE
20€ PAR ÉQUIPE



Les tournois organisés par les clubs de l'Isère ne sont couverts par la FFBB que dans la mesure où leur règlement est envoyé et validé par le comité Isère de Basket.

Toute participation en qualité de joueur, à un tournoi dont le règlement n'a pas été validé par le comité annulera la couverture en cas d'accident.

Les tournois organisés par les clubs du département doivent se conformer intégralement aux règlements sportifs du comité, notamment en matière de :

Taille de ballons, nombre de joueurs par équipes sur les différentes catégories, hauteur des panneaux, qualification FFBB des joueurs, couverture assurance fédérale, etc.

<https://iserebasketball.org/telechargements/>

Seuls les règlements conformes seront validés.

Recherche entraîneurs

L'UNION BASKET AOSTE-LES AVENIERES recherche

- Des entraîneurs bénévoles pour compléter son staff pour la saison 2025-26.
- D'un(e) candidat(e) à la formation BPJEPS de l'IFRABB en alternance.

Contact : 06 12 14 78 97 ou ub2apresident@gmail.com

TERRES FROIDES BASKET recherche

- Un Éducateur Sportif de basket (H/F) – CDI – Temps plein.

Descriptif de l'offre :

Notre club de basket est une structure efficace, dynamique et passionnée, toujours à la recherche de nouveaux projets pour faire grandir nos jeunes talents. Nous valorisons l'exemplarité, le respect des valeurs associatives, le travail en équipe et la convivialité. Nous œuvrons à proposer pour toutes les catégories d'âge de U5 à Senior la pratique en loisir, la formation et la compétition du niveau départemental au National en masculin et féminin.

Si vous partagez ces valeurs et souhaitez contribuer à notre mission, nous avons hâte de vous rencontrer !

****Missions ****

- concevoir le projet d'animation sportive
- Encadrer et animer les séances d'entraînement pour différentes catégories d'âge.
- Développer les compétences techniques et tactiques des joueurs.
- Organiser et superviser les matchs et tournois.
- Participer activement à la vie associative du club et aux événements organisés.
- Encadrer et collaborer avec les autres éducateurs en formation et les bénévoles pour assurer une cohésion d'équipe.

****Profil recherché ****

- Diplôme d'éducateur sportif (CQP, DEJEPS) ou équivalent.
- Expérience significative dans l'encadrement de jeunes joueurs de basket.
- Passion pour le basket et capacité à transmettre cette passion.
- Sens de l'organisation, rigueur et dynamisme.
- Excellentes compétences relationnelles et esprit d'équipe.
- Disponibilité pour travailler en soirée et le week-end selon les besoins du club.

****Ce que nous offrons ****

- Un environnement de travail convivial et stimulant.
- Des opportunités de développement professionnel et personnel.
- La possibilité de participer à des projets innovants et enrichissants.

****Comment postuler ?****

Envoyez votre CV et une lettre de motivation à presidence.tfb@gmail.com en précisant la référence "candidature Éducateur Sportif Basket" dans l'objet de votre mail.

COMITÉ ISÈRE BASKET BALL

5, avenue Paul Verlaine – 38100 GRENOBLE



Tél : 04.76.22.33.55

Courriel : secretariat@iserebasketball.org

Site : www.iserebasketball.org

NOS PARTENAIRES

